



Mardi 6 août 2019

*Par Sophie Constanzer, France Bleu Champagne-Ardenne*

## **Projet d'élevage de 40.000 poules pondeuses : à Dormans et autour, des habitants inquiets**

Des élus et des habitants s'inquiètent des nuisances que pourrait provoquer l'installation d'un élevage de 40.000 poules pondeuses à Dormans, dans la Marne. Le projet concerne également quatre communes voisines, et l'agriculteur tente de répondre aux craintes. En vain ?



## Dormans, France

Si le bâtiment doit être construit sur le territoire de la commune de Dormans, le projet de poulailler concerne **cinq communes au total**. Il prévoit en effet **la construction d'un bâtiment d'élevage de 40.000 poules pondeuses, sur un terrain de 16 hectares**. Et l'épandage des fientes de poules concerne également les communes voisines de Mareuil-le-Port, Courthiézy, Troissy et la commune de Vallées en Champagne dans l'Aisne.

*"Ma coopérative me propose déjà des fientes de poules donc je connais les tarifs, et comme je dois trouver une diversification à mon activité et des engrais naturels, je suis venu naturellement à la fiente de poules pondeuses : ce qui va me produire mon engrais",* explique le porteur du projet Olivier Coubronne, exploitant à Dormans qui cultive des céréales. La consultation publique s'est achevée le 31 juillet dernier et l'exploitant attend désormais le feu vert des services de la préfecture de la Marne. Et tente de faire face aux craintes.

### **Sur les cinq communes concernées par le projet, deux ont émis un avis défavorable**

Avec 12 voix contre sur 20 élus, le conseil municipal de **Dormans** a émis un **avis défavorable** au projet. *"Ce qui ressort le plus sur la consultation publique, c'est la pollution, la poussière, les odeurs et le bruit",* explique Michel Courteaux, le maire de Dormans qui a voulu rester le plus "neutre" possible. Et puis il y a les inquiétudes du centre équestre, qui emploie trois personnes et qui se situe à près de 600 mètres du site où doit être implanté le bâtiment d'élevage.

Dans le village voisin de **Courthiézy**, dont les habitations du hameau les Coqs se trouveront à 500 mètres du bâtiment d'élevage, c'est un **avis défavorable qui a été voté par le conseil municipal à l'unanimité**. Car les habitants s'inquiètent des nuisances olfactives mais aussi de l'absence d'étude d'impact sur l'environnement. Quant à la commune axonaise de Vallées en Champagne, là le conseil municipal a déposé une motion auprès du préfet de la Marne car plusieurs points posent question selon les élus. Les deux points de captage d'eau potable les plus proches -à moins d'un km- sont situés sur la commune axonaise et les élus réfutent le manque d'"intérêt touristique" de la zone.

### **Entre 450 et 500 tonnes de fientes de poules produites par an**

*"Beaucoup parlent de pollution mais les gens doivent comprendre que c'est pas en mettant 2,5 ou 3 tonnes de fientes à l'hectare tous les 2 ou 3 ans que ça va aller polluer une nappe phréatique, c'est impossible et sinon ce serait interdit depuis bien longtemps... c'est un produit naturel ! Vaut mieux mettre ça que de l'acide phosphorique à doses normales",* souligne Olivier Coubronne.

**Ses 40.000 poules devraient produire 11 millions d'œufs par an** et entre 450 et 500 tonnes de fientes. L'exploitant a organisé une visite d'un poulailler comparable avec le conseil municipal de Dormans et participé à une réunion publique dans la commune voisine de Vallées en Champagne. Mais il ne s'attendait pas à autant d'oppositions : *"j'ai emmené le conseil municipal de Dormans dans un élevage qui sera exactement comme le mien la semaine dernière, c'est dommage il n'y avait que 5 présents, et j'ai l'impression que les personnes qui sont contre restent contre : quel que soit les réponses, elles continuent à dire non"*.